



RELAIS
PETITE
ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un lieu ressource spécialisé dans les questions relatives à l'accueil du jeune enfant.

C' est un service intercommunal gratuit, d'accueil, d'informations et d'échanges, animé par deux professionnelles éducatrices de jeunes enfants.

Permanence téléphonique :

Mardi et jeudi 13h30 - 15h

Accueil sur rendez-vous :

Lundi 9h - 12h30

Mardi, Jeudi, Vendredi 15h - 17h

Un samedi par mois 9h - 12h

Possibilité de rendez-vous de 17h à 19h mardi ou jeudi.

Maison des générations
Rue du Courgeon
49220 Le Lion d'Angers

02.41.95.70.19 / 07.83.10.78.55
rpe.ccvha@famillesrurales.org



Familles Rurales
Fédération Départementale
3 rue Charles Lacretelle, Beaucozéz.
49938 Angers Cedex 9

Tél. : 02 41 18 20 00
fd.maine-loire@famillesrurales.org

Août 2022

Relais Petite Enfance

Pôle du Lion d'Angers

Communauté de Communes
des Vallées du Haut Anjou



Service de référence de
l'accueil du jeune enfant

Pour les parents et
les professionnels.



Familles Rurales
Fédération Départementale
3 rue Charles Lacretelle, Beaucozéz.
49938 Angers Cedex 9

Tél. : 02 41 18 20 00
fd.maine-loire@famillesrurales.org



Le Relais Petite Enfance, qu'est ce que c'est ?

Pour les parents et futurs parents

Des informations sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, et un accompagnement dans une recherche adaptée aux besoins de la famille.

Des informations sur les aides et prestations familiales liées à l'emploi d'une assistante maternelle, d'une garde à domicile ou à l'entrée d'un enfant en structure collective.

Des informations juridiques de premier niveau et un accompagnement dans les démarches administratives relatives à la fonction d'employeur.

Pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile

Un lieu d'écoute et un cadre pour échanger sur les pratiques professionnelles, les situation d'accueil rencontrées et des thèmes liés à l'accueil du jeune enfant.

Des conseils pour mettre en œuvre les principes prévus par la **charte nationale d'accueil du jeune enfant**. (disponible sur demande au relais)

Un accompagnement pour faciliter l'accès à la formation continue.

Une assistance dans les démarches administratives liées aux obligations d'inscription et de déclaration sur le site mon-enfant.fr

Des informations sur le statut d'assistante maternelle exerçant à domicile et en maison d'assistantes maternelles, et sur celui des gardes d'enfants à domicile.

Pour les candidat(e)s au métier d'assistant maternel

Des informations sur le métier et le statut d'assistante maternelle.

Des informations sur les démarches à effectuer pour une demande d'agrément d'assistant maternel.

Pour les enfants

Faire de nouvelles rencontres avec son assistante maternelle ou ses parents.

Jouer, partager des temps d'éveil, vivre de nouvelles expériences et se familiariser avec la vie en groupe.



Un relais itinérant au cœur de la CCVHA : les matinées rencontre

Pour permettre aux assistantes maternelles et les gardes à domicile de se retrouver autour d'activités d'éveil et de socialisation à destination des enfants qu'elles accueillent.

Gratuit sur inscription après adhésion à la charte des animations du

Information et inscription auprès des animatrices du Relais Petite Enfance.

A NOTER : les enfants restent sous la responsabilité de leur adulte référent durant toute la durée de la matinée.



Une écoute, un soutien
pour favoriser
un environnement de
qualité pour l'accueil
du jeune enfant.